



CONSEIL MUNICIPAL

18 DÉCEMBRE 2023

Conseil Municipal du 18 décembre 2023 - 18 H

Compte rendu

Convocation : 12/12/2023

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20/11/2023
- 2- Lannion Trégor Communauté - Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Débat sur le Programme d'Aménagement et de Développement Durable
- 3- Adressage - Modifications et ajustements de la délibération N°2023_003
- 4- Vente de parcelles communales à un promoteur - Fixation du prix
- 5- Finances - Fixation des Tarifs 2024 (communaux, camping, mouillages)
- 6- Finances - Budget Camping - Décision Modificative N°3
- 7- Finances - Budget Général - Décision Modificative pour intégrer l'emprunt du Lotissement Saint Gonery
- 8- Renouvellement de la convention de 3 ans avec Le Passage (fourrière animale)
- 9- Règlement intérieur de location des salles communales - Modifications - **REPORT**
- 10- Questions diverses
 - Projet « Démolition/Reconstruction de la Salle de motricité » : fin des travaux, inauguration à venir
 - Projet « Aménagements des espaces publics dans le Lotissement An Spideal » : subvention au titre du Fonds Vert obtenue, en attente du montant accordé par le Ministre
 - Projet « Aménagements au Stade André JANIN » : Permis d'Aménager, déposé le 20/07/2023, en cours d'instruction
 - Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **lundi 8 janvier 2024**

	Présent	Pouvoir	Absent
Anne-Françoise PIEDALLU	X		
Gilbert RANNOU	X		
Cécile HERVÉ	X		
Grégoire CLIQUET		<i>Donne pouvoir à Gérard PONGERARD</i>	X
Maryvonne LANOË	X		
Roland PATEZOUR		<i>Donne pouvoir à Gilbert RANNOU</i>	X
Véronique LE CALVEZ		<i>Donne pouvoir à Cécile HERVÉ</i>	X
Gérard PONGERARD	X		
Dominique LE ROUX	X		
Jean-Pierre QUESNEL	X		
Sabrina DURAND		<i>Donne pouvoir à A-F PIEDALLU</i>	X
Gwenaël CLOAREC	X		
Bruno DUVAL	X		
Nathalie BOSSUYT		<i>Donne pouvoir à Bruno DUVAL</i>	X
Yves TESSIER	X		

Secrétaire de séance : Cécile HERVÉ

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20/11/2023

Madame Le Maire propose l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

2. Lannion Trégor Communauté (LTC) - Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H) - Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Madame Le Maire explique au Conseil que le PADD du PLUi-H a été débattu par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 26 septembre dernier.

A présent, il appartient à chaque Commune, membre de LTC, de débattre à son tour.

Pour mémoire, l'ensemble des documents concernant ce point a été transmis aux membres du Conseil Municipal dès le lundi 11 décembre 2023, pour faciliter la prise de connaissance.

Par ailleurs, une réunion préparatoire a été organisée entre les services de LTC, représenté par Étienne ROISNÉ, et les Élus du Conseil Municipal le lundi 11 décembre 2023 à 10H en mairie. Cette réunion a permis des échanges constructifs et instructifs pendant plus de 2 heures.

Le projet de délibération est annexé à cette Note de synthèse.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme.

3. Adressage - Modifications et ajustements de la délibération N°2023_003

Madame Le Maire rappelle au Conseil que, lors du Conseil Municipal du 6 février 2023, une liste de noms de rues a été validée.

Après de longs mois de travail technique et de terrain, il s'agit à présent de finaliser cette liste.

Le tableau définitif des noms de rue est mis en annexe de cette Note de synthèse.

Gilbert RANNOU explique que chacun aura son nom de rue et son numéro.

Les rues iront de l'église jusqu'au bout de la route.

Les administrés, qui vont changer d'adresse, devront enclencher des démarches auprès des Institutions et autres. Le Conseiller Numérique recruté dans le mois de décembre pourra les aider.

VOTE : UNANIMITÉ

4. Vente de parcelles communales à un promoteur - Fixation du prix

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du Conseil Municipal du 16 octobre dernier, la vente de ces parcelles communales à un promoteur privé a été votée.

Aujourd'hui, il s'agit d'autoriser Madame Le Maire à signer le compromis d'achat pour le prix de 92 000 € :

- Environ 6 040 m² de la parcelle B 1533 faisant une superficie totale de 8 182 m², pour 42 000 €
- Environ 2 200 m² de la parcelle B 1864 faisant une superficie totale de 3 721 m², pour 50 000 €

Les plans de situation seront projetés à l'écran lors de la séance du Conseil Municipal.

Il s'agit à présent de fixer le prix de vente et d'autoriser Madame Le Maire à signer les 2 compromis de vente correspondants.

Précisions :

- la Commune conserve une partie de chaque parcelle pour les services techniques communaux.
- Le promoteur achète les parties en zone humide et les aménagera.
- Les parcelles ne sont pas viabilisées.

VOTE : UNANIMITÉ

5. Finances - Fixation des Tarifs 2024 (communaux, camping, mouillages)

Madame Le Maire rappelle au Conseil que depuis l'année 2021, il est proposé 3 grilles différentes :

- Tarifs Camping
- Tarifs Mouillages
- Tarifs autres

Il y aura donc 3 délibérations.

L'ensemble des propositions de tarifs municipaux pour 2024 est mis en annexe de la Note de synthèse.

La Commission Finances, réunie le vendredi 17 novembre dernier, a donné un avis favorable aux propositions concernant les Tarifs communaux 2024.

Certains membres du Conseil des mouillages, réuni le mardi 5 décembre dernier, émettent un avis défavorable sur cette augmentation.

Les Élus précisent que, durant cinq ans, la participation aux charges du personnel communal n'a pas été valorisée à la hauteur des dépenses, dans l'attente du retour en indemnisation du contentieux.

Il s'agissait donc d'une avance, du Budget Principal au Budget Mouillage, validée par la Trésorière.

Le dédommagement partiel du contentieux en 2023 permet un remboursement au Budget Principal, de ces sommes avancées.

Le budget 2024 du Budget Mouillage réintroduit désormais les charges de personnel à la hauteur des dépenses. Malgré cette augmentation, après comparaison, les tarifs de Plougrescant restent en deçà de la plupart des communes de la région. Également, en comparaison, un mouillage directement payé à la DDTM est de **39 € du mètre linéaire**.

Les autres tarifs sont reconduits à l'identique pour l'année 2024.

Concernant les tarifs pour le Camping, les propositions ont été discutées lors de l'Exécutif de ce matin.

VOTE CONCERNANT LES TARIFS COMMUNAUX 2024 : UNANIMITÉ

VOTE CONCERNANT LES TARIFS CAMPING 2024 : UNANIMITÉ

VOTE CONCERNANT LES TARIFS MOUILLAGES 2024 :

CONTRE : Yves

Abstention : Bruno et Nathalie

6. Finances - Budget Camping - Décision Modificative N°3

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire quelques ajustements de fin d'année pour des dépenses de fonctionnement, telles que présentées dans le tableau suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	PROPOSITION	RECETTES	PROPOSITION
CHAPITRE 011		707	6 400.00
607 Achats de marchandises	90.00 €		
611 Sous-traitance générale	250.00 €		
637 Autres impôts, taxes, ...	1 800.00 €		
60632 Petits équipements	200.00 €		
6156 Maintenance	150.00 €		
6238 Divers	1 600.00 €		
6262 Frais de télécommunications	160.00 €		
60612 Electricité	150.00 €		
61528 Entretien et réparations autres t	2 000.00 €		
TOTAL	6 400.00	TOTAL	6 400.00

VOTE : UNANIMITÉ

7. Finances - Budget Général - Décision Modificative pour intégrer l'emprunt du Lotissement Saint Gonyry

Madame Le Maire rappelle au Conseil que lors des votes des budgets en mars dernier, il a été décidé de clôturer le Budget Annexe du Lotissement Saint Gonyry.

Aussi, il est nécessaire d'intégrer l'emprunt de ce budget au Budget Principal.

La Décision Modificative suivante permet d'intégrer les Dépenses, pour les intérêts et le capital restant dû :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	PROPOSITION	RECETTES	PROPOSITION
60612 Énergie - Électricité	-6 000.00		
66111 Intérêts réglés à l'échéance	2 500.00		
6615 Intérêts Ligne de Trésorerie	3 500.00		
TOTAL	0.00	TOTAL	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	PROPOSITION	RECETTES	PROPOSITION
1641 Emprunts en euros	5 200.00		
2128 Autres agencements et aménagements de terrains	-5 200.00		
TOTAL	0.00	TOTAL	0.00

VOTE : UNANIMITÉ

8. Renouvellement de la convention de 3 ans avec Le Passage (fourrière animale)

Madame Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune avait signé une convention avec Le Passage pour 3 ans, de 2021 à 2023.

Il s'agit de renouveler cette convention pour les 3 années à venir, de 2024 à 2026.

Le projet de convention est annexé à cette Note de synthèse.

VOTE : UNANIMITÉ

9. Règlement intérieur de location pour chaque salle communale - REPORT

Il est proposé un nouveau règlement intérieur de location pour :

- La salle polyvalente
- Le Celtic

- La salle des Associations

Il sera annexé à chaque contrat de location.

Ces règlements sont annexés à cette Note de synthèse.

VOTE :

10. Questions diverses

- Projet « Démolition/Reconstruction de la Salle de motricité » : fin des travaux, inauguration à venir
- Projet « Aménagements des espaces publics dans le Lotissement An Spideal » : subvention au titre du Fonds Vert obtenue pour un montant de 29 000 € (58 000 € HT de travaux), en attente du montant accordé par le Ministre BÉCHU.
- Projet « Aménagements au Stade André JANIN » : Permis d'Aménager, déposé le 20/07/2023, en cours d'instruction
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **lundi 8 janvier 2024**

Séance achevée à 21H15.